

# Grand angle

## Médicaments

# Grosses manœuvres autour des importations

● Le taux de couverture des besoins de médicaments par la fabrication locale est en chute libre au Maroc. Décryptage d'une tendance lourde.

Le Maroc a importé pour 5,4 milliards de dirhams de médicaments et de produits de santé en 2016. Cette sortie de devise n'est pas compensée par les exportations. Même, si l'offre exportable marocaine en médicaments est en progression, elle n'arrive pas à compenser la hausse continue de la valeur des importations. Ainsi, le fossé de la balance commerciale pharmaceutique se creuse depuis 2007 (voir graphique n°2). Dès 2012, cette décélération a

quent cette tendance lourde. Du point de vue d'autres acteurs, cette situation est amplifiée par certaines pratiques visant à réduire la fabrication locale et favoriser les importations. Une tension existe entre ces deux volontés.

### Stratégies opposées

L'importation des médicaments est strictement réglementée par la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) au niveau du ministère de la Santé. Toute importation de médicament est soumise à une autorisation préalable. De nombreux rapports officiels alertent sur la hausse des importations. Le rapport de la mission parlementaire de 2009, le rapport du Conseil de

la concurrence de 2011 et le rapport parlementaire de la Commission des affaires sociales de 2016 s'accordent sur le même constat : «*la fabrication locale est pénalisée par les importations*». Le rapport de 2009 avait même proposé l'encouragement de la production locale avec un système de discrimination vis-à-vis des importations. «*Nos importations en médicaments se composent de produits de haute technologie, assez complexes à produire localement. Notamment les hormones et les vaccins*», explique Dr. Bouazza, directeur du médi-

**Le Maroc couvre à peine 65 % de ses besoins en médicaments.**

pris des proportions inquiétantes. «*Dans ce secteur stratégique, l'enjeu de la souveraineté sanitaire dépasse les calculs économiques. La trajectoire des importations nous mène vers une dépendance accrue à l'étranger*», s'alarme une source au sein du secteur. Un indicateur confirme cette pente descendante : le Maroc couvre à peine 65% de ces besoins en médicaments. En 2010, ce taux était de 75%. Pour une partie du secteur, cette envolée des importations des médicaments est loin d'être facile à résorber. Des données structurelles expli-



«*La trajectoire des importations nous mène vers une dépendance accrue à l'étranger*».

## INTERVIEW



**Dr. Omar Bouazza**  
Directeur du Médicament et de la pharmacie au ministère de la Santé

## «Notre politique est transparente»

● Notre objectif est de revenir à un niveau de couverture de nos besoins en médicaments de 75%.

### Les Inspirations ÉCO: Les importations de médicaments progressent depuis dix ans. La souveraineté sanitaire du Maroc est-elle en danger?

**Omar Bouazza:** Nous avons de la visibilité sur l'évolution de ces importations et nous suivons cette situation pour assurer la sécurité sanitaire des Marocains. C'est un enjeu fondamental au sein du ministère. Le Maroc, à travers sa politique de santé, vise à réduire ses importations en médicaments. Nous encourageons la fabrication locale et l'exportation de médicaments marocains vers l'Afrique pour contrebalancer l'importation. La sécurité du médicament est un domaine stratégique pour l'État. Assurer un niveau élevé de fabrication locale, ce n'est plus dépendre des bons vouloirs d'acteurs internationaux. Notre objectif est de revenir à un niveau de couverture de nos besoins en médicaments de 75%.

### Le ministère délivre-t-il des dérogations pour importer des médicaments pourtant productibles au Maroc?

La règle en vigueur dans le département est stricte. L'AMM à l'importation n'est pas délivrée à tout va. Nous veillons à n'importer que les médicaments qui ne sont pas productibles localement. Si des industriels nationaux souhaitent produire certains traitements importés, ils sont les bienvenus. Nous les encoura-

geons. Maintenant, il y a une différence entre le déclarer et le produire réellement. Notre ligne est claire et transparente: nous encourageons fermement la fabrication locale. D'ailleurs, de nombreuses mesures prises vont dans ce sens.

### Le Plan d'accélération industrielle prévoit l'encouragement de la fabrication locale. Où en est cette stratégie?

Les écosystèmes du médicament se compose de cinq volets: l'encouragement de la fabrication locale spécifique des bio-similaires et des dispositifs médicaux, ainsi que de la matière première. Le soutien à la R&D est également au menu. À travers ces écosystèmes, le gouvernement propose un soutien sous différentes formes pour les industriels souhaitant s'investir dans ce domaine. Ces mesures commencent à donner leurs fruits. Plusieurs industriels ont déjà déposé des demandes d'AMM pour des produits de biotech et des bio-similaires. Courant 2018, des médicaments seront fabriqués au Maroc. Concernant d'autres traitements, il faudra un minimum de trois ans pour pouvoir produire localement. Des investissements dans des projets d'essais cliniques seront également annoncés prochainement par des industriels internationaux.

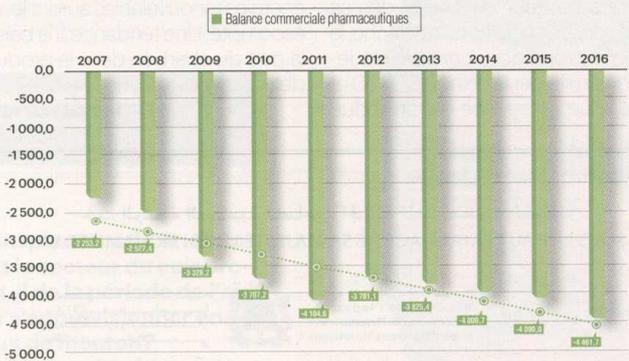
PROPOS RECUEILLIS PAR S.L.

# Grand angle

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES MÉDICAMENTS (EN MDH)



BALANCE COMMERCIALE (EN MDH)



SOURCE: OFFICE DES CHANGES, 2017

camet et de la pharmacie au ministère de la Santé. Ces produits pèsent lourds dans la balance commerciale. «Il s'agit surtout de traitements pour l'oncologie», commente un expert du secteur. Et d'ajouter : «avec l'action menée par la Fondation Lalla Salma, le Maroc a fait le choix d'acheter ces traitements coûteux et en donnait l'accès aux patients. C'est une bonne nouvelle pour les patients et une mauvaise nouvelle pour la balance commerciale. D'ailleurs, l'essentiel du chiffre d'affaires des multinationales comme Roche ou Novartis est réalisé grâce à ces traitements». Partout dans le monde, la «Big Pharma» table sur ces nouvelles molécules pour compenser la perte

de chiffre d'affaires enregistrée sur les produits tombés dans le domaine public. La politique de ces industriels ne fait pas toujours l'unanimité. «La surenchère des prix de ces médicaments issus de la biotechnologie est inacceptable. Le prix de 500.000 DH, fixé par l'américain Gilead pour son traitement de l'hépatite, résume très bien cette politique de prix pénalisante pour les pays en développement», dénonce un autre expert du secteur, joint par Les Inspirations ÉCO. La perspective d'une production de ces traitements au niveau local par ces industriels n'est pas à l'ordre du jour. «Il faut se rendre à l'évidence, le poids du marché marocain demeure epsilon pour attirer

un investissement pareil», affirme le directeur du médicament au ministère de la Santé. Des sources au sein du secteur pharmaceutique marocain affirment que la hausse continue des importations s'expliquerait aussi par des techniques utilisées pour réduire la production locale par des industriels internationaux installés au Maroc. «Plusieurs d'entre eux ont réduit leur activité ou ont cédé leur outil industriel, mais continue à disposer du statut d'établissement pharmaceutique», souligne un acteur du secteur. Ce précieux sésame permet l'importation de médicaments. «Des laboratoires internationaux utilisent ce statut pour continuer à importer indûment, pourtant leur production au Maroc est d'une très faible valeur ajoutée», constate cet expert. Selon des sources du secteur, un lobbying a été mené en

2016 pour revoir l'article 74, alinéa 2 du Code du médicament et de la pharmacie, définissant le statut des établissements pharmaceutiques comme «disposant d'un site de fabrication». Le même forçage des multinationales du secteur s'est produit, lors des négociations des Écosystème des médicaments prévus par le Plan d'accélération industrielle (PAI), en 2015. «Cette révision n'est pas passée, mais on craint que ces acteurs reviennent à la charge une nouvelle fois», s'inquiète un acteur du secteur. Le PAI tente aujourd'hui d'inverser la tendance en relançant l'industriel local sur les chemins de la R&D. Le projet d'unité de production de vaccins dans le cadre d'un Partenariat public-privé lancé par l'Institut Pasteur devrait montrer la voie...

PAR SALAHEDDINE LEMAIZI  
s.lemazi@lasesco.ma

## L'industrie locale casse le monopole...

La production du générique du SSB 400 par Pharma 5 représente un cas unique où l'industrie locale a pu briser le monopole d'un géant international. L'industriel marocain a profité d'une faille juridique pour donner accès à ce traitement hors de prix. Ce feuilleton a tordu le cou à plusieurs idées reçues, notamment l'incapacité de l'industrie locale à produire des traitements dit «innovants». Résultat, un traitement de l'hépatite C qui coûtaient 800.000 DH est désormais disponible à 8.000 DH.



المملكة المغربية  
المركز المغربي لتنظيم الصادرات  
المديرية الإدارية والمالية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 12/2017

**Le Jeudi 21 Septembre 2017 à 10h**, il sera procédé, dans les bureaux de MAROC EXPORT - CMPE, n°5 rue Sidi Belyout, au rez-de-chaussée, 20000 Casablanca à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres de prix pour :

**L'ORGANISATION DES SEMINAIRES DE FORMATION AU PROFIT D'ENTREPRISES MAROCAINES SELON LA SEGMENTATION DES ENTREPRISES DANS LA PALETTE DES SERVICES DU CENTRE MAROCAIN DE PROMOTION DES EXPORTATIONS (MAROC EXPORT) : INSERTION A L'INTERNATIONAL, CONSOLIDATION ET EXPANSION EN MATIERE DU COMMERCE INTERNATIONAL**  
En lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre du CMPE au n°5 rue sidi Belyout, 20000 Casablanca.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille Dirhams (20.000,00 Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le CMPE est de : Neuf Cent Trente Cinq Mille Six Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (935 640,00 Dhs TTC).
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation ;

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de MAROC EXPORT - CMPE, 5 rue Sidi Belyout, 20 000 Casablanca
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)



Centre Marocain de Promotion des Exportations - 5, Rue Sidi Belyout Casablanca - Maroc  
الهاتف: +212 322 450 557 - الفاكس: +212 322 303 216  
Site web : www.marocexport.gov.ma - البريد الإلكتروني: export@marocexport.gov.ma